

CAP GARDIEN D'IMMEUBLE

RNCP 40 308 Validité 31-12-2026
Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse



LES OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- Assurer la propreté, l'entretien et le bon fonctionnement des parties communes et des installations techniques.
- Orienter les personnes en difficulté vers les services compétents.
- Intervenir en cas de conflit de voisinage.
- Surveiller et participer à la maintenance du patrimoine immobilier, à la gestion locative.
- Accueillir, informer et conseiller locataires et propriétaires.



LE PUBLIC & LES PRÉREQUIS

La formation est accessible aux demandeurs d'emploi, inscrits à France Travail, qu'ils soient indemnisés ou non, sur prescription. Une expérience professionnelle dans les domaines du bureau, de la vente, du bâtiment ou de la maintenance est requise.

Prérequis : Justifier d'un niveau scolaire 3ème ou supérieur, Savoir lire, écrire et compter, Avoir un bon sens du relationnel ainsi qu'une maturité et de l'autonomie. Sont également essentiels : un sens des responsabilités et un engagement professionnel

Un parcours sur mesure : Les candidats disposant d'acquis partiels pourront bénéficier d'une dispense de certains modules, avec une formation adaptée à leur expérience.



LE CONTENU DE LA FORMATION

- **DOMAINES PROFESSIONNELS**
 - Biologie et chimie appliquées,
 - Economie gestion,
 - Sciences médico-sociales,
 - Prévention santé environnement & Technologie.
- **DOMAINES GÉNÉRAUX**
 - Français, Histoire-Géographie, Education civique.
- **SÉCURISATION DES PARCOURS**
 - Posture professionnelle,
 - Sécurisation des parcours,
 - Médiation vers l'emploi.



LES DATES & DURÉE DE FORMATION

Information collective Les mois de juin, juillet & août 2025.

- Tous les mardis & mercredis de 9h00 à 12h00,
- A partir du mardi 10 juin.

Date : du 01/10/2025 au 30/05/2025 **DUREE :** 730H en centre, 420 H en entreprise

Délai d'accès : réponse par mail le 17/09/25 après concertation avec le référent de formation France Travail.



LE TARIF


**La formation est entièrement financée par la Région.
Aucun reste à charge pour les participants.**

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est modularisée et individualisée, intégrant des cas concrets, des mises en situation et un apport méthodologique pour favoriser l'apprentissage. Chaque séquence est ordonnée en fonction du niveau requis pour pouvoir l'aborder.

Nous visons à équiper les participants des compétences nécessaires pour minimiser les risques d'accidents et améliorer la qualité de vie au travail.

LES MOYENS PÉDAGOGIQUES

- **Supports pédagogiques innovants** - gamification...
 - **Supports pédagogiques classiques** - Ressources pédagogiques, vidéo projecteurs...
 - **Plateau technique** - Reproduisant l'équipement et l'environnement professionnelle.
 - **Méthodes actives** - Mises en situation et travaux en groupe / en sous-groupe.
-  **Dans une démarche qualité**, nous valorisons les gestes répondant aux enjeux climatiques.

LES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

Coordinateurs et formateurs, sont spécialisés dans la formation d'adultes et possèdent les qualifications, les expériences professionnelles dans le domaine de la formation.

LES ÉVALUATIONS & VALIDATIONS

SUIVI CONTINU

- Evaluations tout au long de la formation (tests, quizz, examens blancs...)
- Grilles de positionnement et de progression de l'apprenant sur 3 phases.

VALIDATION

- Les épreuves certificatives sont organisées par l'Éducation Nationale.
- Le CAP, diplôme professionnel de niveau 3, est délivré en fin d'année scolaire par le Ministère de l'Éducation Nationale.

LA VALIDATION PAR BLOC

Le CAP peut être obtenu progressivement grâce à une validation **par bloc de compétences**. Chaque bloc validé reste acquis et peut être complété ultérieurement pour obtenir le diplôme complet.

LES PASSERELLES ET POURSUITE D'ETUDE

Poursuite d'études

Après l'obtention du CAP Gardien d'Immeubles, il est possible de poursuivre ses études vers un Bac Professionnel, notamment dans les spécialités suivantes :

- **Bac Pro Hygiène, Propreté, Stérilisation**
- **Bac Pro Métiers de la Sécurité**

LES DÉBOUCHES

Le titulaire du CAP Gardien d'Immeubles peut exercer en tant que gardien d'immeuble (ou concierge) au sein de diverses structures privées ou publiques :

- **Sociétés immobilières,**
- **Organismes HLM,**
- **Syndicats de copropriétaires.**

LE NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 places

CONTACT & LIEU

Mme Horiya MEKRELOUF
horiya.mekrelouf@sigma-formation.fr

Mme Zineb MARZAKI
zineb.marzaki@sigma-formation.fr



La Bricarde Bât 1
159 Bd Henri Barnier
13 015 MARSEILLE
04 91 96 02 86
06 83 17 09 44
06 28 81 14 08

L'ACCESSIBILITÉ

Accessibilité aux PSH : Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours. **Pour plus d'informations**, cliquez



<https://www.>